



PAUL MOLAC

Député de la 4^e circonscription du Morbihan
Kannad 4^{vet} pastell-vro ar Mor-Bihan
Deputé du 4^{em} paiz du Morbeian



Octobre 2019. LETTRE
D'INFORMATION
**PAUL
MOLAC**

PERMANENCE

26 Place de la Mairie
56800 PLOËRMEL

ASSEMBLÉE NATIONALE

126 rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP

Votre député au quotidien
Ho kannad war ar pemdez
Vot deputè o tous les jours

**Vote du budget :
une course contre la montre**

Tous les ans, entre octobre et décembre, les députés de tous bords sont accaparés par l'étude du projet de loi de finances et du projet de loi de finances de la sécurité sociale préparés par le Gouvernement. Pour les députés, il s'agit souvent d'une course contre la montre pour réaliser, en temps et en heure, divers amendements. Je suis saisi par certains acteurs et je porte la voix et les besoins de notre territoire : agriculteurs, chefs d'entreprises, syndicats, associations sportives et culturelles...

Cependant, le budget c'est aussi des grands principes comme la justice sociale ou le respect des comptes. Si certains choix sont bienvenus, d'autres sont plus contestables. Le Gouvernement veut baisser les impôts, voilà qui devrait plaire à chacun. Le problème est que le choix de baisser l'impôt sur le revenu est problématique. Si l'impôt sur le revenu est le plus juste car il augmente au fur et à mesure de l'augmentation des revenus, le baisser sert surtout les plus aisés car 50 % de la population a des revenus trop faibles pour

en payer. Cela va aussi avoir des effets sur les dons car certains dons permettent de défiscaliser. En fait, le budget avantage essentiellement les classes moyennes supérieures et accroît les inégalités sociales.

Puisque l'État aura moins de recettes, il faut regarder où se feront les économies. Les organisations professionnelles, qui ont un grand rôle dans la cohésion sociale, seront une nouvelle fois ponctionnées (Agence de l'eau, Chambre d'Agriculture, etc).

Le budget de la sécurité sociale est inquiétant. Les choix d'alléger les cotisations sociales vont provoquer une augmentation du déficit alors que celui-ci avait pratiquement disparu. Quand on connaît les difficultés des services de santé, les demandes d'économies qui leur sont demandées et les besoins non satisfaits, on peut effectivement être inquiets.

Enfin, la recentralisation se poursuit. Après l'apprentissage, une partie des fonds de la PAC sont retirés aux Régions.

C'est pourquoi je présenterai de nombreux amendements avec mes collègues du groupe Libertés et Territoires pour améliorer ces budgets.



Email

paul.molac@assemblee-nationale.fr

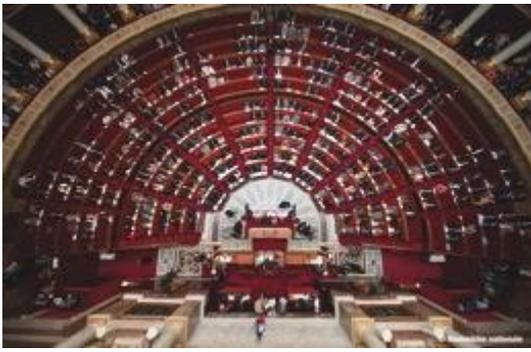
Téléphone

02 97 70 61 72
01 40 63 75 77

Web

www.paulmolac.bzh

À l'Assemblée nationale



« Que voulons-nous comme type d'alimentation ? »



CETA : « une attaque vis-à-vis des territoires »

Le 17 juillet dernier, j'ai eu l'occasion de m'exprimer à l'occasion du projet de ratification du CETA.

Ma position n'a pas changé à ce sujet : je reste farouchement opposé à toute ratification de ce traité de libre-échange, qui verra arriver sur le marché de la viande nourrie aux farines animales et aux antibiotiques de croissance, issue de fermes-usines canadiennes. Cela entre en totale contradiction avec les engagements que nous devons prendre dès à présent pour limiter les émissions de carbone et relocaliser l'alimentation.

Fin septembre, j'ai interpellé le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sur les moyens alloués en faveur de l'agro-écologie. L'idée était de mettre en avant la nécessité de contractualisation avec les agriculteurs afin de les aider à appliquer et à diffuser de nouvelles pratiques. Or, « les messages envoyés par le Gouvernement sont très contradictoires. [...] Alors que nous avons besoin de formation, vous rognez sur les fonds des chambres d'agriculture en baissant la taxe additionnelle sur le foncier non bâti. » Autre point soulevé : la volonté de recentralisation des fonds du second pilier de la PAC par le ministère. [En savoir plus.](#)



Depuis des années, les agriculteurs français ont fait énormément d'efforts afin d'assurer la traçabilité de la viande et d'offrir une nourriture de qualité. De plus, ils font des efforts considérables pour baisser leur empreinte écologique. Ratifier ce texte revient à envoyer un très mauvais signal à la filière agricole, mais également au consommateur qui ne pourra savoir d'où vient la viande qu'il consomme en particulier en restauration collective. [En savoir davantage.](#)

Non au déremboursement de l'homéopathie !

Quarante-cinq de mes collègues ont accepté de cosigner une tribune que je leur ai proposée. Publiée le 20 juillet dans *Le Journal du Dimanche*, elle demandait au Gouvernement de revenir sur sa décision de déremboursement de l'homéopathie. Objectif : préserver la liberté de soins tout en contribuant à la maîtrise des dépenses de santé. [Lire la tribune.](#)

Lyme : toujours mobilisés

Cet été, des malades et leurs proches ont manifesté devant l'Assemblée pour réclamer plus de solutions concrètes face au fléau qu'est la maladie de Lyme. J'étais à leurs côtés. Selon moi, le combat contre Lyme n'est pas seulement celui du patient contre la maladie, mais celui pour la reconnaissance pure et simple de la maladie. [En savoir plus.](#)

Questions écrites...

- sur les difficultés d'obtenir un prêt bancaire en cas de handicap. [Lire ici.](#)
- sur le mode de calcul de l'Allocation Adulte Handicapé. [Lire ici.](#)
- sur la reconnaissance et la prise en charge de la fibromyalgie. [Lire ici.](#)

« Nous sommes le pouvoir législatif, nous n'avons pas à obtempérer à ce que nous dit le pouvoir exécutif. Si les philosophes faisaient une différence entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, c'est bien parce que certaines décisions nous reviennent. Elles ne dépendent que de nous ».

Première séance du mercredi 17 juillet 2019.



Lettres aux ministères

-Lettres à Bruno Le Maire concernant la baisse annoncée de Taxe Additionnelle à la taxe sur le foncier bâti et ses conséquences sur les [Chambres d'agriculture](#) et le [Centre national de la propriété forestière.](#)

-Lettre à Didier Guillaume sur les difficultés ressenties par les [centres équestres.](#)



Les actus de la Circonscription

• SPACE : le rendez-vous agricole incontournable



Depuis plus de 30 ans, le SPACE est devenu un rendez-vous incontournable en ce sens qu'il s'impose comme l'événement agricole de la rentrée.

C'est un moment où tout un chacun, agriculteurs et professionnels du monde agricole, prend plaisir à découvrir et échanger sur les nouveautés.

Le SPACE, c'est aussi une sorte de championnat de l'élevage où les meilleurs spé-

cimens, rigoureusement sélectionnés pour leur haute valeur génétique montent sur le podium. Si l'événement se veut convivial, il n'empêche que les inquiétudes sont là, présentes dans beaucoup de conversations. Dans un contexte international compliqué (Brexit, CETA, Mercosur), une conjoncture difficile (faiblesses de la loi Egalim notamment en ce qui concerne les prix, en particulier dans la filière laitière et bovine...), on perçoit forcément les craintes. De quoi renforcer le sens de mes missions et rester vigilant. [Lire ici.](#)



• IME Les Bruyères : de nouveaux locaux inaugurés

L'association ADAPEI – Les Papillons blancs du Morbihan a inauguré ses nouveaux locaux à Ploëmel. En effet, comme annoncé il y a plusieurs mois – et même années ! – l'Institut Médico-Educatif (IME) « Les Bruyères », installé depuis 1973 à Plumelec à transférer une partie de ses services dans le quartier de Ronsouze à Ploëmel. Ses locaux d'accueil n'étant plus aux normes à Plumelec, l'association a construit un tout nouvel ensemble immobilier destiné à recevoir 40 enfants ou adolescents. [En savoir plus.](#)

• Allaire : Alexis Nué, le menuisier médaillé d'or en Russie

Jean-François Mary, le maire d'Allaire, a remis la médaille de la Ville à Alexis Nué, jeune menuisier originaire de la commune. Une reconnaissance plus que méritée puisque Alexis a décroché la médaille d'or des Olympiades des métiers en Russie, fin août, en réalisant une porte thaïlandaise en 22 heures. Lors de cette cérémonie, élus, représentants de l'artisanat et amis étaient nombreux, tous ravis et fiers du parcours du jeune homme ; en particulier ses parents, émus. Compagnon du devoir, Alexis prouve qu'à seulement 22 ans, avec de la passion et à force de ténacité, il est possible de réaliser de grandes choses. [Lire ici.](#)



• Saint-Jean-La-Poterie ne doit pas son nom au hasard...

Saint-Jean-La Poterie ne doit pas son nom au hasard... Comme son appellation l'indique, la commune a hérité d'une noble histoire potière [...]. La fête des Lises rend hommage à ce passé prestigieux. À travers de nombreuses démonstrations, expositions et explications, les curieux ont ainsi pu découvrir tout le savoir-faire des potiers. Le site, appelé "cirque des lises" s'est même enrichi d'un nouveau four collectif, un four type Phoenix construit début septembre. [Lire l'article.](#)

• Brocéliande. Et si la « Caravrac » devenait le « Car à vrac » ?

Il y a un an, un jeune couple de travailleurs sociaux fraîchement débarqués à Mauron, constatent qu'il y a de moins en moins de commerces et de services de proximité sur le territoire. Aussi, ils prennent l'initiative de créer L'Elfe : l'Épicerie Solidaire en Brocéliande. Grâce à leur « Caravrac », il propose une épicerie sociale et solidaire itinérante en Brocéliande. Problème : la « Caravrac » bien que fidèle et solide commence à montrer son envie de repos. L'association lance un appel aux dons. [En savoir plus.](#)



Portrait du mois

Julie Desbois, future maroquinnière : le prestige de l'artisanat

Passionnée de mode et désireuse de trouver un métier valorisant le travail manuel, Julie Desbois a décidé de s'engager pour un parcours de 5 à 7 ans et de devenir Compagnon du Devoir. Qui dit études longues ne dit pas nécessairement cours magistraux, fréquentation assidue de bibliothèques universitaires et innombrables heures passées statique devant un écran d'ordinateur. À travers le témoignage sur son déjà très beau parcours, Julie nous fait découvrir une autre voie de l'excellence : celle de l'artisanat.

Faire des études, oui, mais avec du savoir-faire manuel !

Originaire de Camoël, Julie Desbois, bientôt 20 ans, baigne dans l'univers des Compagnons et de l'artisanat depuis toute petite. Son père est Compagnon du Devoir en menuiserie et son grand frère a pris la même direction. Julie, elle, aimait la mode, s'intéressait à toutes les voies professionnelles, mais surtout, était curieuse. Collégienne, elle a participé aux ateliers de L'outil en main à Férel [...]. « L'initiation aux métiers de la couture est ce qui m'a permis de me décider à m'orienter vers un bac pro Métiers de la mode et du vêtement », témoigne-t-elle. Son bac en poche, elle a considéré les possibilités de prolonger ses études, mais là, rien ne la convainc. « J'aurais pu faire un BTS, mais cela me dirigeait vers l'industrie, et je n'avais pas envie de ça. Je voulais travailler de mes mains, pas passer mes journées sur un ordinateur ou être en usine. J'ai cherché des alternatives. La rencontre avec une maroquinnière, lors d'un repas organisé par les Compagnons, a été une révélation. J'ai su que c'était la voie que je voulais suivre. C'est donc sans doute un hasard qui m'a fait suivre cette voie... quoi que...peut-être pas...Il faut dire que j'adore les sacs à main. »

Persévérer et croire en ses rêves

Ses souhaits professionnels clairement identifiés, Julie s'est donné les moyens



de les concrétiser. Son bac obtenu, il lui fallait, pour commencer l'aventure du compagnonnage, trouver une entreprise qui l'accueillerait pendant deux années, la formerait, lui permettrait de développer ses compétences tout en continuant à suivre des cours. Julie a tout tenté. « Pour trouver ma première entreprise d'apprentissage, j'ai dû appeler une bonne centaine d'entreprises dans toute la France! Trouver cette première embauche a été le plus compliqué jusqu'à présent, car beaucoup d'entreprises ne prennent pas d'apprentis. »

Une formation dans une ganterie haut de gamme

Elle a trouvé son bonheur à Millau, chez Causse Gantier, une ganterie haut de gamme, grâce à une pointe de hasard et à une audace bienvenue [...] C'est dans le cadre de sa formation qu'elle a préparé le concours du Meilleur Apprenti de France en maroquinerie, pour lequel elle a remporté un premier prix. « J'ai travaillé pendant trois mois sur ce projet, tous les soirs, en rentrant chez moi. Le sujet était précis : un porte-document pour un montant d'environ 450 €. Le cahier des charges l'était tout autant : schémas explicatifs, choix restreint des matières et des coloris. Il s'agit bien plus d'une épreuve technique que d'une épreuve créative. Ce qui est évalué, c'est notre niveau en termes de capacité de fabrication d'un produit. » Son premier prix fait la fierté de sa famille

et de l'entreprise aveyronnaise qui lui a donné sa chance.

Un tour de France et une aventure humaine formidable

Julie a pris la route, en ce début septembre, pour une aventure humaine et professionnelle à nulle autre pareille. Elle est en ce moment à Le Blanc, à côté de Poitiers, pour un an. La suite de son parcours, elle ne la connaît pas. « C'est selon la place qui se libérera. Je serai envoyée pour un an dans une autre entreprise prenant des Compagnons du Devoir. » Les compagnons ont des partenariats avec des entreprises artisanales dans toute la France, et des maisons de Compagnons pour un hébergement collectif. « C'est une expérience très intense, car on rencontre beaucoup de personnes différentes, dans tous les corps de métiers. [...] »

Objectif : la création d'une entreprise de maroquinerie

À la fin de ses 5 à 7 années de tour de France, Julie réalisera un chef-d'œuvre. Cette pièce, composée selon son inspiration ou en réponse à une commande d'une maison de Compagnons, sera son épreuve finale. Elle aura aussi la tâche de transmettre des savoir-faire aux plus jeunes. Ensuite, elle aura toutes les armes en main pour atteindre ses objectifs professionnels, à savoir la création de son entreprise de maroquinerie.

[Lire l'intégralité de l'article ici.](#)

